Projet thérapeutique personnalisé en psychiatrie

PSYCHIATRIE ET SANTE MENTALE

Ref : ECSPS15A

Compétences visées

Co-construire avec l'usager un projet thérapeutique personnalisé en psychiatrie afin de l'accompagner à sa mise en œuvre.

Objectifs et contenus

S’approprier le concept de projet thérapeutique personnalisé

- La spécificité des soins psychiques.
- L’équipe en psychiatrie et la notion de pluridisciplinarité/interdisciplinarité.
- Le projet thérapeutique personnalisé :
  - les définitions philosophiques, éthiques et déontologiques de la personne,
  - l’articulation avec le contexte légal et la réglementation en vigueur,
  - les préconisations institutionnelles,
  - le sens et la philosophie du projet personnalisé,
  - le lien entre projet de soin et projet de vie,
  - le projet au sein une structure de soins et dans le fonctionnement d’une équipe,
  - l'introduction de la temporalité et l'évaluation dans les soins.

Construire une trame de projet thérapeutique personnalisé

- La co-construction de la trame du projet thérapeutique personnalisé :
  - le recueil des éléments anamnestiques à travers l’histoire du sujet,
  - les besoins, les ressources et les motivations du patient : bilan de santé partagé,
  - les outils d'évaluation de la personne : AERES, ELADEB, IADL...
  - l’analyse et la synthèse des éléments sémiologiques participant à l’élaboration du projet en collaboration avec la personne soignée et l’équipe pluridisciplinaire,
  - les champs d’interventions cliniques et médicosociales et leurs limites,
  - la notion d'objectifs personnalisés, éducatifs et thérapeutiques : caractéristiques, finalités, enjeux,
  - la conception et l'écriture de projets thérapeutiques favorisant l’alliance thérapeutique,
  - les conséquences positives sur la vie du patient,
  - l'appui sur les motivations intrinsèques de la personne,
  - les actions de mise en œuvre du projet à court, moyen et long termes : élaboration d’un contrat, planification, objectifs, conditions de mise en œuvre.
- L’inscription de l'usager en tant qu’expert et acteur de son projet.
- Les mesures anticipées en psychiatrie.
- La coordination avec les équipes partenaires du soins : réseau, parcours de soin et synthèse pluriprofessionnelle.
- L’évaluation du projet thérapeutique individualisé : choix des indicateurs, tableau de bord de suivi...
- Les missions du coordonnateur de projet : notion de référent infirmier et de case-manager.

Acquérir et renforcer les écrits professionnels favorisant la collaboration

- La traçabilité des informations.
- La synthèse de prise en soin méthode MTVED.
- La fiche de liaison.

Méthodes

- Apports cognitifs et législatifs.
- Analyse de pratiques professionnelles.
- Élaboration et expérimentation d'outils méthodologiques.

Personnes concernées

Tout professionnel de santé.

Valeur ajoutée

Cette formation pragmatique offre la possibilité aux participants de s'initier à la construction de projets personnalisés ou de réguler des projets existants. Elle s'appuie sur des situations cliniques et promeut l'idée d'une approche holistique et pluriprofessionnelle des soins psychiques. Elle prend en considération l'expertise du patient quant à la réalisation de son projet thérapeutique et/ou de vie. Elle est donc adaptée pour tout professionnel de santé ou toute équipe susceptibles de s'approprier la notion de projet thérapeutique personnalisé.

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation…).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail , notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact…).

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Outil pour l'amélioration des pratiques : Projet thérapeutique individualisé , HAS 2016.
- Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé. (2016). Droits des patients et personnalisation des soins en psychiatrie. Journal Officiel de la République Française. https://www.legifrance.gouv.fr
- HAS : manuel de certification (version 2025).
- Plan Personnalisé de Coordination en Santé, 2019.

Mise à jour le : **10/02/2025**